

Avis d'installation

L'utilisation de systèmes de fixation invisible à installation latérale n'est pas agréée pour les terrasses en composite Fiberon

Description

Un certain nombre de fixations invisibles à installation latérale ont récemment fait leur apparition sur le marché. Certains recommandent leur utilisation avec des lames de terrasse en composite. Fiberon a analysé un certain nombre de systèmes de fixation à installation latérale, dont Kreg, Camo et HidFast. L'attribut commun de ces systèmes est le vissage des fixations sur le côté de la lame pour terrasse HDPE.

L'utilisation de ces produits et d'autres produits semblables n'est pas agréée pour les produits pour terrasse HDPE Fiberon. Fiberon estime que ces méthodes de fixation des lames de terrasse à leur ossature ne prennent pas suffisamment en charge les changements dimensionnels de la structure et le cycle ordinaire de dilatation et de contraction que subissent les lames de terrasse en composite. Par ailleurs, le vissage de fixations dans une section de faible épaisseur du matériau composite peut poser certains problèmes. Cette méthode d'installation peut entraîner, dans l'immédiat ou à l'avenir, la formation de fissures au point de vissage des fixations sur les lames de terrasse.

Il est recommandé d'utiliser les fixations invisibles de marque Fiberon ou Phantom pour installer les terrasses en composite Fiberon. Les fixations Fiberon et Phantom sont spécialement conçues pour la forme géométrique des lames de terrasse Fiberon, en tenant compte de leur épaisseur et de l'alignement des rainures. Ces fixations sont solidement attachées à la solive et leur position dans la rainure de la lame de terrasse permet de prendre en charge la dilatation et la contraction thermiques, sans que la fixation n'ait à pénétrer le matériau composite.

Les systèmes de fixation Fiberon Phantom et les fixations de surface agréées sont les seuls systèmes de fixation invisible et de fixation de surface recommandés pour installer les produits pour terrasses en composite Fiberon.

IMPORTANT : Fiberon impose les exigences suivantes pour toute fixation pénétrant la lame elle-même :

- 25 mm de retrait à partir du bord pour toutes les lames de terrasse Fiberon avec vissage à un angle de 90°.

- 38 mm de retrait à partir de l'extrémité pour toutes les lames de terrasse Fiberon avec vissage à un angle de 90°.

Ces fixations ne peuvent pas prendre en charge les exigences de retrait imposées par notre garantie. L'attribut commun de ces systèmes est le vissage des fixations sur le côté de la lame pour terrasse Fiberon, qui mesure environ 25 mm. Le retrait possible est donc inférieur à la moitié de la valeur exigée pour les fixations vissées à travers les lames de terrasse Fiberon à un angle inférieur à l'angle requis, qui doit être de 90° par rapport à la surface de la lame de terrasse Fiberon.

Veuillez remarquer que les garanties des fabricants de ces produits se limitent aux fixations seulement et ne couvrent pas l'installation ni les lames de terrasse.

Les systèmes de fixations invisibles Fiberon et Fiberon Phantom^{MC} et les fixations de surface agréées indiqués sur notre site Web (www.fiberondecking.com) sont les seuls systèmes capables de prendre en charge les changements dimensionnels ordinaires sans fracture des matériaux et sans changement de la capacité de charge, et ils sont les seuls systèmes recommandés pour installer les produits pour terrasses en composite Fiberon.